



Inégalités femmes-hommes : En Guyane, une insertion professionnelle difficile pour les femmes

La Guyane enregistre les plus faibles taux d'activité et d'emploi de France, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, mais aussi le plus fort écart entre taux de chômage féminin et masculin. La majeure partie des inégalités de salaires entre femmes et hommes relève de l'ancienneté sur l'emploi occupé, de l'expérience professionnelle et de pratiques salariales discriminatoires à l'égard des femmes.

Dominique Trefoloni

La Guyane est la région de France où l'accès à l'emploi, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, est le plus difficile : le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans est seulement de 36,8 % en 2014. Dit autrement, à peine plus d'une femme sur trois en âge de travailler occupe un emploi. Pour les hommes, le taux d'emploi est de 45,5 %, soit un peu moins d'un homme sur deux en âge de travailler occupant un emploi.

Le taux d'emploi des femmes est inférieur de 8,3 points à celui des hommes. C'est également le cas en moyenne nationale, avec 6,8 points en défaveur des femmes. La Guyane fait ainsi partie des quatre régions de France où cet écart est le plus important, l'écart des taux d'emploi étant le plus bas en Martinique, avec 3,1 points en défaveur des femmes.

De même qu'au niveau national, l'écart à tendance à se réduire depuis deux décennies (figure 1). Cette baisse est principalement due à l'effondrement du taux d'emploi chez les hommes : il était de 76,7 % en 1990 contre seulement 45,5 % en 2014, soit une chute de près de 30 points en 25 ans. On retrouve, de façon moins prononcée, cette chute du taux d'emploi chez les hommes en France métropolitaine (en baisse de 20 points entre 1990 et 2014).

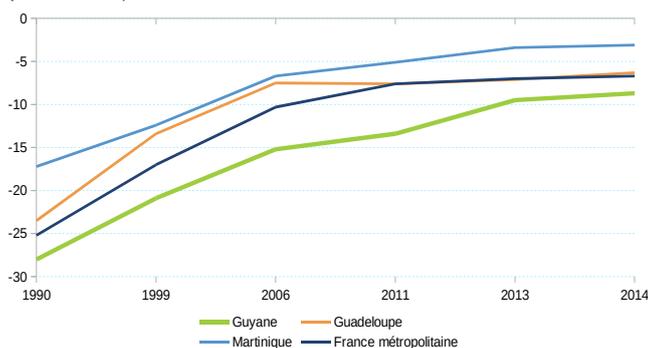
En Guyane, le taux d'activité des femmes est le plus faible de France, avec 60,7 % des 15-64 ans en activité en 2014. L'écart avec celui des hommes est faible : il est de 3,4 points en défaveur des femmes. Pour les hommes aussi, le taux d'activité est le plus faible de France. Il s'élève à 64,1 % (contre 77,8 % en France métropolitaine). En Guyane, de nombreux hommes et femmes en âge de travailler ne sont ni en emploi ni à la recherche d'un emploi. Cette faible insertion sur le marché du travail peut s'expliquer par différents facteurs : décrochage

scolaire, illettrisme, faible niveau de qualification et de diplôme, isolement géographique des habitants des communes rurales, faiblesse du tissu productif et d'emplois offerts, poids du secteur informel.

De la même manière que pour les taux d'emploi, l'écart femmes-hommes du taux d'activité diminue fortement depuis des années, là encore du fait de la baisse considérable du taux d'activité chez les hommes (de 92,9 % des 15-64 ans en 1990 à 64,1 % en 2014).

1 L'écart femmes-hommes du taux d'emploi en Guyane suit la tendance nationale

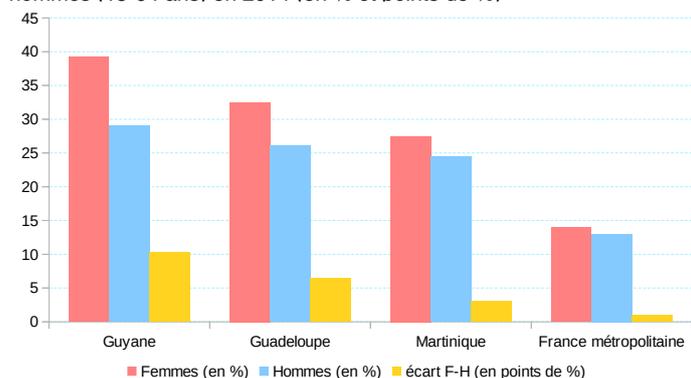
Évolution de l'écart des taux d'emploi entre femmes et hommes (15-64 ans) aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine (en points de %)



Lecture : l'écart femmes-hommes du taux d'emploi en 2006 était d'environ -15 points en Guyane contre -10 points en France métropolitaine
Source : Insee, Recensements de la population.

2 Taux de chômage et écart femmes-hommes records en Guyane

Taux de chômage et écart du taux de chômage entre femmes et hommes (15-64 ans) en 2014 (en % et points de %)



Lecture : l'écart femmes-hommes du taux de chômage des 15-64 ans est supérieur à 10 points en Guyane.
Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Un taux de chômage plus important chez les femmes

Le taux de chômage chez les femmes, en augmentation depuis des années, culmine en 2014 à 39,3 % chez les 15-64 ans. C'est le plus fort taux de chômage féminin régional de France. Il atteint 14 % en France métropolitaine, 27,5 % en Martinique et 32,5 % en Guadeloupe (figure 2).

L'écart entre le chômage des femmes et celui des hommes est également le plus important de France : 10,3 points en défaveur des femmes contre seulement 1 point en France métropolitaine. De plus, contrairement aux autres régions de France où cet écart ne cesse de diminuer depuis plusieurs décennies, il se stabilise en Guyane depuis une dizaine d'années, après avoir connu une augmentation de 2 points entre 1990 et 2006.

Au-delà des facteurs déjà cités, les femmes sont défavorisées sur le marché du travail guyanais. Cela s'explique en partie par les charges familiales. Les femmes en Guyane sont sept fois plus souvent cheffes de familles monoparentales que les hommes, et avec souvent des familles nombreuses. Par ailleurs, la parentalité précoce et la faiblesse de l'offre de garde d'enfants ne facilite pas l'accès au premier emploi.

Un écart de salaire moindre qu'en métropole

L'écart de salaire net en équivalent temps plein (EQTP) entre les hommes et les femmes est moindre en Guyane qu'en France métropolitaine (figure 3) ; il est de 11,3 points en défaveur des femmes

contre 18,7 points en France métropolitaine. Aux Antilles, l'écart est équivalent (-11,1 points en Martinique et -10,8 points en Guadeloupe).

En Guyane, les femmes ont un salaire net EQTP plus important (24 610 euros) que celles travaillant en France métropolitaine (23 850 euros). Pour les hommes, la situation s'inverse. Le salaire net EQTP moyen est plus faible (27 730 euros en Guyane contre 29 340 euros en France métropolitaine).

En Guyane, la majeure partie des inégalités de salaires, 89 % entre femmes et hommes relèveraient de certaines caractéristiques non observées des emplois comme l'ancienneté sur le poste, ou l'expérience professionnelle. Elles relèveraient aussi de pratiques salariales discriminatoires à l'égard des femmes.

Le reste des disparités salariales, 11 % (figure 4), résultent de caractéristiques différentes des salariés hommes et femmes et des emplois qu'ils occupent. Les femmes ont, en effet, moins facilement accès que les hommes à des postes plus qualifiés et/ou à responsabilité. Cet effet de structure des populations salariées féminines et masculines joue cependant moins fortement qu'en France métropolitaine.

3 34 % des Guyanaises actives de 25-54 ans n'ont pas d'emploi

Salaire net EQTP (en €) et écart (en points de %) entre femmes et hommes

Régions	Femmes (en €)	Hommes (en €)	Écart F-H (en points de %)
Guyane	24 610	27 740	-11,3
Guadeloupe	23 570	26 440	-10,8
Martinique	23 320	26 250	-11,1
France métropolitaine	23 850	29 340	-18,7

Lecture : l'écart femmes-hommes de salaire net EQTP en Guyane est de -11,3 %.

Champ : salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires.

Source : Insee, DADS 2015.

4 Un fort effet de rendement à l'origine de l'écart de salaire femmes-hommes

Décomposition des écarts salariaux entre les femmes et les hommes (en points de % et en %)

Régions	Écarts F-H (en points de %)	Part des effets de structure (en %)	Part des effets de rendements (en %)
Guyane	-11,3	11,0	89,0
Guadeloupe	-10,8	-32,8	132,8
Martinique	-11,1	-22,2	122,2
France métropolitaine	-18,7	33,6	66,4

Lecture : 89 % de la différence de salaire entre femmes et hommes (-11,3 points) en Guyane provient d'un effet de rendement.

Champ : salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires.

Source : Insee, DADS 2015.

Décomposition des écarts de salaires : La méthode mise en œuvre pour expliquer les écarts de salaires est la décomposition de Oaxaca-Blinder. Les différences de structure entre les deux populations en emploi sont estimées à partir des caractéristiques des salariés (âge, CSP, type de contrat de travail, temps de travail...) et les caractéristiques des employeurs (secteur d'activité, taille de l'établissement...).

La part des effets de structure est la part explicable par des variables observables (les femmes plus représentées chez les employés que chez les cadres par exemple) alors que la part des effets de rendement ne peut être expliquée par des variables observables (ancienneté sur le poste, expérience professionnelle, pratiques salariales discriminatoires...).

Définitions

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8254
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes, sur le site <http://www.insee.fr/>
- Inégalités femmes-hommes : Des fortes disparités pour les conditions d'emploi, faibles inégalités pour les salaires, Insee Flash Guadeloupe n°85, mars 2018.
- Inégalités femmes-hommes : En Martinique, les femmes sont davantage au chômage ou en emploi précaire que les hommes, Insee Flash Martinique N°86, mars 2018.

